Commune de FLORENTIN la CAPELLE
Département de l'Aveyron

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le 12 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien VEYRE, Maire.

Présents Lucien VEYRE, Sandrine ROUQUIE JOULIA, Michel CALVET, Jean-Claude KOLASINSKY, Régis ROUQUETTE, Thierry NOYER, Hélène TURLAN, Virginie BRIAN, Léonie BAUMELLE, SALVAN Noahm.

Absents excusés : Delphine DE LAPARRA. Procurations Néant

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine ROUQUIE JOULIA a été désignée secrétaire de séance.

M. Le Maire fait lecture du Procès-verbal du dernier Conseil Municipal qui est approuvé à l'unanimité.

Les points suivants ont été examinés lors de la réunion du 12 octobre 2026

Délibération 2026-10-12-001
Nomination du secrétaire de séance et Approbation du PV de la séance du 14 septembre 2026. Adopté à l'unanimité.

Délibération 2026-10-12-002
Adoption du RPQS collectif 2025. Adopté à l'unanimité.

Délibération 2026-10-12-003.Rapport de la CLECT – transfert de la compétences « gestion, entretien, exploitation, promotion et développement de la station de ski de Laguiole » lissage pluriannuel et transfert de la compétence « Maison de l'Aubrac ». Adopté à l'unanimité.

Délibération 2026-10-12-004.Choix d'une entreprise pour les travaux de voirie 2026. Adopté à la majorité.

Délibération 2026-10-20-005. Décision modificative n°1 du budget de la station-service. Adopté à l'unanimité.

Délibération 2026-10-20-006. Décision modificative n°2 du budget de la station-service. Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Demande de subvention Gym en Viadène : Considérant qu'une association proposant une activité similaire existe déjà sur la commune et qu'aucun enfant de la commune ne participe actuellement aux activités demandeuse. Le conseil municipal décide de ne pas accorder de subvention à cette association.

Acquisition de columbarium : l'achat de 3 columbariums pour Florentin et de 3 columbariums pour la Capelle va être fait.

Station-service : L'achat d'un onduleur va être fait

Défibrillateur : Au vu de la vétusté des défibrillateurs actuels, le remplacement des 2 défibillateurs va être effectué. Celui de florentin va être déplacé à l'espace multifonctionnel.

Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : 30 novembre 2026

Le Maire

La secrétaire de séance